

---

Réf. : CB/LL/ma CP 06/19

COMMUNIQUE DE PRESSE  
Avec prière d'insérer  
Remerciements anticipés

Chantal BERTOUILLE  
Député du Hainaut occidental

### **Enseignement obligatoire**

#### **Que peut-on effectivement réclamer aux parents ?**

Ces derniers jours, suite à l'enquête de la Ligue des Familles, le problème des frais scolaires réclamés aux parents, donc aux enfants, a fait l'objet de très nombreuses émissions.

Madame Chantal Bertouille, Député du Hainaut occidental, s'était déjà préoccupée de ce problème avant même la publication de l'étude de la Ligue des Familles.

C'est ainsi que le 29 novembre 2005 elle avait adressé à la Ministre-Présidente Madame Arena la question écrite, dont copie en annexe.

La réponse de la Ministre-Présidente mérite d'être publiée. Elle figure en annexe de la présente et donne toutes les précisions utiles en ce qui concerne les obligations des uns et des autres.

